



Conseil du GEM l'Eclaircie  
du vendredi 14 janvier 2022, 14h30

Participants en présentiel (dans le respect des conditions sanitaires en vigueur, sur présentation notamment, du passe sanitaire) :

Abdel Berahmoune  
Patrick Chéron, Trésorier  
Sabrina Cirany  
Fabien Degoul  
Michel Dykman, Administrateur  
Olivier Fouché, Administrateur  
Grégory Fraysse, Administrateur  
Thierry Lacour  
Vincent Lamquin  
Patrice Lefebvre  
Patrick Lopez

Marie-Véronique Luneau, Déléguée Générale et rédactrice du présent compte-rendu diffusé aux membres et partenaires médico-sociaux et institutionnels du GEM l'Eclaircie

Caroline Marty  
Pierre Missoud  
Youssef Mouchit  
Doris Patou, Administratrice  
Florence Rettab  
Claire Szmiedt

-----

Je sollicite votre écoute quelques minutes et vos réflexions/suggestions, à la fin de chacune de mes interventions, sont les bienvenues.

**Relevé des points abordés :**

**1. Accueil d'une nouvelle membre -**

Nous souhaitons la bienvenue à Aline Lebrethon qui a signé son contrat visiteur mercredi 12/01/22.



## 2. Organisation et composition du GEM l'Eclaircie (espace culturel d'expression artistique, écrite, orale et sportive ouvert à tous les adultes) –

Le(s) Président(es) du GEM l'Eclaircie convoque(nt) les membres du GEM l'Eclaircie en Assemblée Générale, une fois par an pour élire des administrateurs (15 maximum) rééligibles.

Ces administrateurs se réunissent ensuite en un premier Conseil d'Administration pour constituer le nouveau Bureau composé :

- ✓ D'un(e) ou deux Président(es)
- ✓ D'un(e) ou deux Vice-Président(es)
- ✓ D'un(e) Secrétaire
- ✓ D'un(e) Secrétaire adjoint(e)
- ✓ D'un(e) Trésorier(e)
- ✓ D'un(e) Trésorier(e) adjoint(e)

Un membre du Conseil d'Administration ou du Bureau peut démissionner à n'importe quel moment en informant le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration pourvoit au remplacement du membre du Bureau démissionnaire.

### ➤ **Le(s) Président(es)**

Le(s) Président(es) élu(es) représente(nt) l'Association dans tous les actes de la vie civile.

Le(s) Président(s) peu(ven)t agir au nom et pour le compte de l'Association tout en ayant un contrôle effectif et constant sur cette dernière. Ainsi, le(s) Président(es) peu(ven)t signer les contrats au nom de l'Association (recrutement de personnel, achat, vente, location...).

Pour autant, il(s)/elle(s) n'(ont)a pas le pouvoir d'engager seul(es) l'Association.

En effet, pour les actes importants, il(s)/elle(s) doi(ven)t avoir l'accord du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale.

C'est d'ailleurs pour cette raison que le(s) Président(es) est(sont) le(s) mandataire(s) de l'Association (et non son/leur représentant légal, contrairement aux idées reçues).

### **Les missions d(es)u Président(es)**

En tant que mandataire de l'Association, le(s) Président(es) :

- Garanti(ssen)t la bonne marche de l'Association (moyens administratifs, logistiques et humains),
- Veille(nt) à la constitution et au versement des financements de l'Association (ARS, Département et CPAM) ;

- S'assure(ent) de l'application des décisions prises en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale ;
- Représente(ent) l'Association devant ses partenaires ou les tribunaux ;
- Agi(ssen)t en justice pour défendre les intérêts de l'Association.

Dans le cadre de ces missions, le(s) Président(es) de l'Association doi(ven)t avoir certaines qualités et compétences :

- Polyvalent(es) : une forte connaissance dans plusieurs domaines ;
- Charismatique(s) ;
- Volontaire(s) ;
- Entreprenant(es) ;
- Conciliant(es).

#### **Obligations d(es)u Président(es) :**

Dans les faits, le(s) Président(es) a(ont) l'obligation de déclarer à la préfecture dans les délais d'un mois tout changement intervenant dans la vie de l'Association (changement des personnes chargées de l'administration, transfert du siège social, nouveaux établissements fondés...).

#### **Responsabilités d(es)u Président(es) :**

En cas de fautes détachables de ses(leurs) fonctions, le(s) Président(es) du GEM l'Eclaircie engage(nt) sa(leur) responsabilité personnelle : responsabilité civile, responsabilité pénale ou responsabilité financière selon la nature de l'infraction.

De ce fait, il lui(leur) apparti(en) d'apporter toute la diligence et la vigilance nécessaires à la bonne gestion des affaires de l'Association, et ce dans le strict respect des règles légales.

#### **Responsabilité civile**

En règle générale, tout délit contractuel ou délictuel commis par le(s) Président(es) du GEM et causant des dommages à des membres de l'Association ou à des tiers, doit être réparé par l'Association elle-même si demande en est faite. En effet, le(s) Président(es) est(sont) considéré(es) comme un/une(des) mandataire(s) de l'Association et n'est(ne sont) donc pas personnellement responsable(s).

Toutefois, sur le plan civil, la responsabilité personnelle du(des) Président(es) est engagée dans les cas suivants :

- Faute personnelle du(des) Président(es) en dehors de ses(leurs) fonctions ;
- Acte accompli en dehors des limites de l'objet de l'Association ;
- Dommage financier pour l'Association ;
- Lien de causalité entre la faute reprochée et le préjudice invoqué.

À noter que la responsabilité civile du(des) Président(es) est de nature contractuelle. De ce fait, elle peut être couverte par une assurance responsabilité civile.

### Responsabilité pénale

Le(s) Président(es) engage(ent) sa(leur) responsabilité pénale s'il(s)/elle(s) commet(tent) les fautes suivantes :

- Non-respect des dispositions légales ou statutaires : absence de déclaration des comptes annuels, du changement de dirigeant, non-respect des dispositions applicables aux règles d'hygiène et de sécurité ou aux législations du travail (embauche, salaire, durée du travail...) et de la sécurité sociale (paiement des cotisations sociales, déclarations sociales obligatoires, etc.), fraude fiscale
- Publicité mensongère, escroquerie...

Le(s) Président(es) a(ont) la possibilité de désengager sa(leur) responsabilité s'il(s)/elle(s) a(ont) délégué ses(leurs) pouvoirs. Mais attention, il(s)/elle(s) doit(vent) fournir la preuve que la personne déléguée a la compétence, l'autorité et les moyens nécessaires pour exécuter ces actes.

### Responsabilité financière

En principe, le(s) Président(es) n'est(ne sont) pas tenu des dettes de l'Association, sauf cas exceptionnel :

- Il(s)/elle(s) a(ont) cautionné solidairement une obligation que l'Association n'a pas respectée ;
- Il(s)/elle(s) a(ont) commis une faute de gestion entraînant le redressement ou la liquidation judiciaire de l'Association. Dans ce cas, une action pour combler le passif peut être engagée contre le(s) Président(es). Par ailleurs, le redressement ou la liquidation judiciaire peut être étendu sur l'intéressé(es), particulièrement s'il(s)/elle(s) a(ont) disposé des biens de l'Association comme de biens propres ou a(ont) tenu une comptabilité fictive, incomplète ou irrégulière. Enfin, le(s) Président(es) peu(ven)t être frappé(es) de faillite personnelle, avec interdiction de diriger ou de gérer (articles L. 611-1 et suivants du Code de commerce).

Pour éviter d'engager sa(leur) responsabilité personnelle pour des fautes commises par le(s) Président(es) sortant(es), le nouveau Président doit :

- Déclarer sa(leur) nomination à la préfecture dans les plus brefs délais ;
- Récupérer tous les dossiers administratifs et comptables encore entre les mains de son(leur) prédécesseur ;
- Modifier les procurations bancaires.



➤ **Le(s) Vice-Président(es)**

Il(s)/elle(s) assiste(nt), conseille(nt) et remplace(nt) le(s) Président(es) en cas de besoin.

➤ **L(a)e Secrétaire**

Il(elle) est chargé(e) de toutes les écritures concernant le fonctionnement de l'Association (à l'exception de celles qui concernent la comptabilité) et des archives.

➤ **L(a)e Trésorier(e)**

Il(elle) est chargé(e) de tenir ou faire tenir sous son contrôle, la comptabilité de l'Association.

L(a)e Trésorier(e) effectue (ou fait effectuer) tous paiements et reçoit sous la surveillance du(des)/de la Président(es), toutes sommes dues à l'Association. Il ne peut aliéner les biens et les valeurs constituant l'actif de l'Association qu'avec l'autorisation de l'Assemblée Générale. Il(elle) tient (ou fait tenir) une comptabilité régulière de toutes les opérations qu'il(elle) effectue (ou fait effectuer) et rend compte au(x) Président(es).

Le(s) Président(es) –ou le/la Trésorier(e)- rapporte à l'Assemblée Générale annuelle, après décision du Conseil d'Administration qui approuve sa gestion.

### **3 - Actualité au GEM l'Eclaircie (depuis le dernier Conseil du GEM du 07/01/22) –**

- 1er sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel les membres du GEM se sont exprimés lundi 10/01/22 dans le cadre d'entretiens collectifs encadrés par Marie-Véronique et animés par Lisa Guigou, étudiante en master de psychologie à l'université de Paris.

En attendant la synthèse de ces entretiens qui sera réalisée par Lisa pour son mémoire, vous trouverez ci-dessous, les témoignages des membres du GEM l'Eclaircie concernant :

- ✓ Les conditions de leur arrivée au GEM l'Eclaircie
- ✓ Leurs motivations à fréquenter le GEM l'Eclaircie
- ✓ La manière dont le GEM l'Eclaircie a changé leur rapport aux autres et à la société

Jean-Philippe Allix-Cointe :

*« Je suis trésorier-adjoint. Le GEM m'aide à lutter contre mes addictions. »*

Patrick Alpern :

*« Ca fait 3 ans que je suis au GEM l'Eclaircie. Je suis content, il y a une bonne ambiance et des activités intéressantes, ça fait du bien. »*



Patrick Chéron :

*« Je suis Trésorier, j'anime le karaoké et les sorties à la piscine. Le GEM l'Eclaircie m'apporte du bien-être, ça m'évite de trop penser. Au GEM l'Eclaircie, on peut échanger et partager ses compétences. Chacun apporte quelque chose à l'autre et au groupe. C'est intéressant de sortir de chez soi, de voir du monde bienveillant et de vivre des moments de convivialité. »*

Fabien Degoul :

*« J'ai une maladie psychique, 30 ans de psychiatrie, 10 ans d'isolement. Cela fait 10 ans que je viens au GEM. Le GEM l'Eclaircie est un endroit génial, tous les sujets sont abordés, tous les problèmes sont résolus. Le groupe est thérapeutique. C'est plus facile de vivre en groupe qu'à deux. Au GEM l'Eclaircie, il n'y a pas de compétition, pas de pression. »*

Hélia De Jesus :

*« Merci le GEM l'Eclaircie. Avant, j'étais toute seule et souvent hospitalisée et depuis que je viens au GEM, j'ai rencontré des gens très bien qui sont prêts à m'aider. Par exemple, Youssef est venu me chercher le 25 décembre pour me permettre de partager le repas de Noël avec les géméurs. »*

Olivier Fouché :

*« Au GEM l'Eclaircie, je suis Administrateur. Quand on est malade et tout seul chez soi, on a le sentiment d'être seul au monde à souffrir. Le GEM l'Eclaircie me permet de relativiser. Le GEM, c'est une communauté. J'ai participé à un inter-GEM Île de France par visioconférence et à cette occasion, j'ai constaté que le GEM l'Eclaircie a la réputation d'être le meilleur GEM de l'île de France. Depuis que je fréquente le GEM l'Eclaircie, je suis occupé toute la semaine avec les activités du GEM. A l'extérieur, on a le statut d'invalides. Ici, c'est un endroit privilégié, on n'est pas jugés, on est reconnu en tant qu'êtres humains et on est écoutés.»*

Grégory Fraysse :

*« La solitude me pèse. Avec nos déficiences, on a une vie dérégulée. Au GEM l'Eclaircie, on est acceptés comme on est, sans jugement. Et ça permet de penser à autre chose qu'à ses propres problèmes. J'aime le principe de l'entraide. Il y a une convivialité, un bon état d'esprit au GEM l'Eclaircie. C'est très important. Au GEM de Bourg-la-Reine, je me sentais mal, il y avait une mauvaise ambiance. Ici, tous les membres sont gentils. Je préfère venir au GEM l'Eclaircie que travailler en ESAT. On a de la chance que le GEM l'Eclaircie soit bien encadré.»*

Youssef Mouchit :

*« J'ai connu le GEM l'Eclaircie fortuitement par Abdel à la médiathèque. Ce qui me motive, c'est l'entraide mutuelle. Je suis depuis 2 ans au GEM. Les GEM ont été créés par l'Etat pour briser l'isolement. C'est à nous d'en profiter et d'en faire un retour au fur et à mesure qu'on va mieux. Au GEM l'Eclaircie, on progresse. »*



**Philippe Paolini :**

*« J'ai connu le GEM par le CMP de Bagneux car je souffrais d'isolement. Ca fait 3 ans que je fréquente le GEM, il brise ma solitude. »*

**Doris Patou :**

*« J'ai été trésorière du GEM l'Eclaircie dans un premier temps et je suis Administratrice, actuellement. Le GEM l'Eclaircie, c'est ma famille. Quand j'ai des soucis de santé, j'évacue mes problèmes en écrivant des poésies. J'adore aussi dessiner et peindre. Les débats sont enrichissants, on y trouve des réponses aux questions que l'on se pose. Au GEM l'Eclaircie, j'oublie le passé et je renais. Le GEM l'Eclaircie me permet de vivre au présent. Au GEM, il y a de la chaleur humaine. Le GEM l'Eclaircie est autonome depuis 2018 et s'autogère, c'est satisfaisant. »*

**Delphine Primat :**

*« Je suis admirative de constater que tout le monde témoigne ici avec confiance, sans peur d'être jugé. Le GEM l'Eclaircie est un lieu d'accueil où tout le monde est bienveillant, se salue sincèrement, prend des nouvelles les uns des autres. Au GEM l'Eclaircie, c'est « venez comme vous êtes ». Je ne suis pas partie en vacances depuis de nombreuses années et grâce au GEM, j'ai pu partir en vacances avec 23 autres membres, à Sainte-Maxime. Merci pour les ateliers, on s'applaudit, c'est valorisant. Au GEM l'Eclaircie, on fait des débats, le dernier portait sur l'instant présent. L'instant présent est bien vécu au GEM l'Eclaircie. Je me sens détendue quand je suis au GEM. Le GEM est sécurisant, on n'est pas obligé de mettre une cuirasse. On peut aussi venir déjeuner gratuitement. Avant de connaître le GEM l'Eclaircie, je vivais isolée, seule, dans le noir, j'avais des idées sombres. Depuis que je viens au GEM l'Eclaircie, je suis impatiente le matin d'arriver au GEM. Ici, je suis détendue. C'est grâce au GEM l'Eclaircie que je ne suis plus hospitalisée. Ici, on prend de la confiance ensemble, c'est la fête tous les jours, on fête les anniversaires, Noël et le nouvel an. Au GEM l'Eclaircie, il y a un climat de confiance en soi. J'ai l'impression de renaître, grâce au GEM l'Eclaircie. Avant, je n'avais rien à raconter à ma famille. Depuis que je viens au GEM l'Eclaircie, je peux leur dire que je rencontre des gens gentils, que je fais des activités intéressantes... Ici, on est occupés toute la journée sans la pression. »*

**Florence Rettab :**

*« J'ai bientôt 50 ans, 2 enfants. J'ai eu une vie professionnelle normale, puis j'ai connu des problèmes et des souffrances. Au GEM l'Eclaircie, j'ai trouvé une main tendue et une écoute. Je me suis épanouie, je fais de très belles rencontres. »*



Claire Szmiedt :

*« Au GEM l'Eclaircie, on s'entraide mutuellement, pour de vrai, on se fait du bien, on communique vraiment les uns avec les autres, on bénéficie d'une écoute et on peut contribuer au fonctionnement du GEM. Ici, on nous responsabilise, c'est instructif. On donne ce qu'on peut et on reçoit en retour énormément. Au GEM l'Eclaircie, il y a un climat de bienveillance, tout le monde est accepté, avec ses différences. Ici, je peux exprimer des choses enfouies que je n'avais jamais pu ni osé dire auparavant. Le GEM l'Eclaircie est un bon GEM (contrairement au GEM de Bourg-la-Reine, où j'étais fermée, mal dans ma peau, et me repliais sur moi-même). Ici, je me suis ouverte. Ici, on dit merci, on reconnaît quand on a raison ou tort, c'est humain. Je préfère venir au GEM l'Eclaircie que travailler en ESAT. Je m'épanouis énormément au GEM l'Eclaircie.»*

Stéphane Teboul

*« Ca fait 1 an que je suis au GEM l'Eclaircie. Je participe à la revue de presse et à l'Atelier Ecriture, c'est créatif et bénéfique pour mon moral et ma santé psychique. »*

Aïna Wallez :

*« Les gémeurs sont agréables, les discussions sont faciles au GEM. »*

- 2ème sujet à l'ordre du jour de ce Conseil du GEM sur lequel Angeline, Grégory, Guy, Olivier, Thierry et Vincent se sont exprimés en visioconférence jeudi 13/01/22 :

Après l'abandon en 1992 du programme de la navette européenne Hermès (projet de navette spatiale européenne envisagé à partir de 1975 par le CNES et repris par l'Agence spatiale européenne en 1985. Hermès devait être lancé par une fusée Ariane 5 et desservir la station autonome européenne Columbus MTF), pendant que les Etats-Unis (dont le budget spatial est 7 fois plus important que celui de l'Europe), la Chine, la Russie et bien d'autres ont toujours gardé cette vision de pionnier tout en conservant une politique de puissance spatiale, **la France ambitionne d'investir dans le spatial**, enjeu stratégique et géopolitique crucial, tant sur le plan civil que militaire.

Le CNES, Centre National d'Etudes Spatiales (établissement public à caractère industriel et commercial chargé d'élaborer et de proposer au gouvernement français le programme spatial français et de le mettre en oeuvre), porté sur les fonts baptismaux par le général de Gaulle, a fêté ses 60 ans en 2021.

La France reste une nation qui compte dans le spatial, avec des systèmes ou sous-systèmes spatiaux incroyables (lanceurs, observation, navigation, météo...), malgré des budgets contraints.

Les instruments français sont régulièrement intégrés à bord de missions spatiales américaines, chinoises, indiennes, japonaises.

La France a également su soutenir ses industriels qui sont souvent des leaders mondiaux (Airbus, ArianeGroup, Thales) aidés par un tissu équipementier de haut niveau (Hemeria, Safran, Saft, Sodern...).





## Quelle est l'ambition de l'Europe pour le spatial ?

L'autonomie d'un accès à la Lune et à Mars par le vol habité, apparaît comme un défi stratégique à moyen et long terme pour l'Europe.

Un ancien rapport de la cour des Comptes évoquait déjà en 2016 le monopole des GAFAM (acronyme des géants du Web : Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), en particulier de Google, sur les données du programme d'observation européen, la constellation emblématique Copernicus (programme de l'Union européenne qui collecte et restitue des données de qualité et actualisées de manière continue portant sur l'état de la Terre). Ce programme spatial européen bénéficie plus aux géants internationaux du numérique qu'aux entreprises et PME européennes. La cour des Comptes soulignait qu'il serait « *difficile de contrer les grands acteurs du numérique sur le terrain des mégadonnées* ». C'est toujours le cas...

### Stratégie militaire :

Nouveau théâtre de conflictualités et de menaces, l'espace a fait l'objet en France d'une stratégie militaire en 2019. En quatre ans, trois flottes de huit satellites au total auront été déployées pour renforcer les moyens spatiaux militaires français.

La France travaille sur le programme ARES (Action et REsilience Spatiales), qui a pour objet de renforcer les capacités nationales dans le domaine de la surveillance, de la protection des satellites militaires et du commandement et du contrôle.

Les moyens de surveillance (détection et caractérisation d'objets en orbite) seront renforcés depuis le sol, tels que radars ou des programmes de protection intrinsèques aux satellites (caméras...).

Le projet phare du ministère de la Défense est Yoda (Yeux en orbite pour un démonstrateur agile) : deux nano-satellites qui vont être lancés à l'horizon 2024 en orbite géostationnaire à 36 000 km d'altitude pour valider le concept de patrouilleur-guetteur.

Ils seront proches des satellites français pour les sécuriser et les protéger. Ces nano-satellites disposeront d'effecteurs pour aveugler les optiques des intrus, par exemple.



#### 4 – Agenda (vous êtes tous cordialement invités) du GEM l'Eclaircie –

- Jean-Claude Fabre, Vice-président et moi-même vous invitent à la présentation des **vœux du GEM** et la dégustation de la galette des rois, mardi 18/01/22, à 16h
- Evelyne Lafon animera son atelier « **littérature** » lundi 17/01/22, à 15h
- Delphine Primat animera un nouvel atelier « **aide administrative et informatique destinée aux adhérents du GEM** » jeudi 20/01/22, de 16h à 17h et lundi 31/01/22, de 15h à 16h
- Prochain **Conseil du GEM** : vendredi 21/01/22, à 14h30
- Prochain **débat** animé par Marie-Véronique, vendredi 21/01/22, à 15h30, portant sur « *L'hérité familiale a-t-elle un impact sur notre identité* », à l'initiative de Florence Rettab
- Prochaines **visioconférences** animées par Marie-Véronique :
  - mardi 18/01/22, à 15h15 (« **le secret des couples qui durent** : ne pas croire en une relation idéale –véhiculée par les films, les romans et les réseaux sociaux-, ni au conjoint rêvé supposé répondre à tous nos besoins, ni en un bonheur conjugal idyllique »)
  - jeudi 20/01/22, à 15h15 (« **comment bien vivre avec une maladie psychique** »)

Fait le 17/01/22,  
à Fontenay-aux-Roses,

Marie-Véronique Luneau,  
Déléguée Générale